



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1267

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Réfection des trottoirs de la ville - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Dubos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagnorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauzé (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010**Délibération n° 2010-1267**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vénissieux

objet : **Réfection des trottoirs de la ville - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La réfection des trottoirs de la ville de Vénissieux a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements par délibération du conseil de Communauté en date du 15 décembre 2008.

La ville de Vénissieux, avec ses 57 750 habitants, génère une forte demande en matière de déplacements tous modes confondus. Les 200 kilomètres de trottoirs que compte la ville sont un vecteur indéniable pour encourager le report de modalité vers les modes doux et permettre le développement de la mobilité pour tous en respectant l'environnement.

L'état actuel de dégradation des trottoirs représente un frein à l'attractivité de la marche comme mode de déplacement, voire une réelle impossibilité d'usage pour les personnes à mobilité réduite. Le projet de remise en état des trottoirs de la ville de Vénissieux, a donc pour objectifs :

- de développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement,
- de soutenir le développement de la marche comme mode de mobilité urbaine,
- de permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer de façon autonome et offrir ainsi une mobilité facilitée pour tous,
- de sécuriser les déplacements piétons,
- de maintenir en état le réseau et prendre en compte les obligations réglementaires,
- d'améliorer le cadre de vie des habitants.

La stratégie d'intervention est de prioriser les cheminements mis en exergue dans le cadre du schéma directeur d'accessibilité. Ces derniers sont cohérents avec la proximité d'équipements publics ou de pôles de transport, de pôles d'habitat ou d'emploi denses. Le choix des rénovations est fait en fonction de l'état de dégradation de ces trottoirs défini avec les études produites par le laboratoire de voirie de la Communauté urbaine.

La programmation prédéfinie avec les services de la ville de Vénissieux sera validée puis planifiée année par année sur une période de cinq ans entre 2009 et 2013.

En 2009, 639 000 € ont déjà été individualisés au titre de l'opération n° 1179, par délibération n° 2009-0654 du conseil de Communauté en date du 6 avril 2009.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité en aménageant 1,5 kilomètres de cheminements piétons sécurisés d'ici 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la réfection des trottoirs de la ville de Vénissieux.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme C1 - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement sur l'opération n° 1 179, pour un montant total de 2 361 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartie selon l'échéancier suivant :

- 620 000 € en 2010,
- 600 000 € en 2011,
- 545 000€ en 2012,
- 596 000 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.